



CVE EUROMETROPOLE NORD - VALORISATION DE LA MATIERE ORGANIQUE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU 13 DECEMBRE 2023

À REICHSTETT, BAS-RHIN



Compte-rendu rédigé par Quelia, mandatée par CVE



Synthèse de la réunion

Les participants

20 personnes ont participé à la réunion de travail dont des élus, des représentants du secteur agricole et des associations locales (voir page 3 la liste des participants).

Déroulé de la réunion de travail

- Présentation de CVE et de sa démarche
- Présentation du projet CVE Eurométropole Nord
- Présentation et identification des enjeux par les participants
- Échanges sur le dispositif de concertation et les attentes des participants

Calendrier

- Décembre 2023 : Lancement du dispositif d'information et dialogue
- Mi-2024 : Dépôt de la demande d'enregistrement ICPE
- Troisième trimestre 2024 : Consultation publique
- Mi-2025 : Début des travaux de construction
- 2027 : Mise en service

Information et dialogue

- 13 dec. 2023 - Réunion du groupe de travail
- Premier trimestre 2024 :
 - Lancement site internet du projet et adresse mail dédiée : contact@cve-eurometropole-nord.alsace
 - Diffusion de l'information par tract aux habitants de Reichstett
 - Organisation d'une réunion publique sur le projet
- Fin 2024 - Consultation publique sera organisée par la Préfecture après le dépôt de la demande d'enregistrement, prévue mi-2024.

La démarche de CVE à Reichstett

CVE s'engage pour valoriser la matière organique des agriculteurs et des entreprises alimentaires du territoire. Dans une logique de circuit court et d'économie circulaire, les matières seront transformées en engrais organique naturel ainsi qu'en biométhane injecté sur le réseau de gaz.

Apports de la réunion de travail

Les échanges ont permis de répondre à certaines questions et d'identifier de nombreux sujets importants aux yeux des participants. Ils sont détaillés dans les pages suivantes et synthétisés ci-dessous.

Matières à valoriser - L'origine géographique et le type de matières valorisées et la disponibilité de la biomasse. Il a également été question de la relation de CVE avec les autres méthaniseurs sur le territoire et le risque de concurrence (page 7).

Trafic routier - Les enjeux du trafic routier, notamment sur la M63 déjà saturée à certains moments de la journée et les pistes de limitation des impacts (page 15).

Usage des engrais – page 11

Raccordement au réseau – page 9

Informier - Cette réunion a permis de penser collectivement et valider le dispositif le plus adapté pour impliquer et informer les habitants de Reichstett et les entreprises voisines (page 16 et 17) :

- CVE contacte l'association d'entreprises en cours de création
- Une réunion publique au 1^{er} trimestre 2024

Cette réunion a permis aux acteurs du territoire de porter à la connaissance de CVE les enjeux qu'il faudra prendre en considération dans la proposition d'aménagement qui pourrait être faite.

SYNTHESE DE LA REUNION	1	DES BENEFICES ECONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE	12
LES PARTICIPANTS	3	LE SITE D'IMPLANTATION	13
INTRODUCTION	4	LA MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT OLFACTIF	14
PRESENTATION DE CVE BIOGAZ	4	ACCES A LA PARCELLE ET TRAFIC ROUTIER	15
➤ L'entreprise CVE	4	REFLEXION SUR L'INSTALLATION D'UNE STATION BIOGNV	15
➤ Les apports du biométhane	5	LE DISPOSITIF DE CONCERTATION POUR LE PROJET CVE EUROMETROPOLE NORD	16
➤ CVE Biogaz	6	➤ Calendrier du projet	16
PRESENTATION DE CVE EUROMETROPOLE NORD	7	➤ Moyens d'informations et de dialogue avec les entreprises	17
VALORISER LOCALEMENT LA MATIERE ORGANIQUE DU TERRITOIRE	7	INFORMER LES HABITANTS	17
➤ Une méthanisation à l'échelle du territoire	7	GOUVERNANCE CITOYENNE ET PORTAGE DU PROJET	18
➤ Le déconditionnement des matières	9	CONCLUSION	18
PRODUCTION D'UN GAZ RENOUVELABLE LOCAL NON FOSSILE	9		
➤ Le biométhane, une source d'énergie renouvelable issue du territoire	9		
➤ Le contrôle de la production de gaz	11		
LA PRODUCTION D'UN ENGRAIS ORGANIQUE NATUREL DE QUALITE	11		

Les participants

20 personnes ont participé à la réunion de travail.

Collectivités Territoriales

Eurométropole de Strasbourg

HOFFSESS Marc, Conseiller eurométropolitain
POL GILI Gérard, Responsable du département Énergies renouvelables
WILLM Thierry, Responsable Énergie et territoire
RANDALL Laura

Commune de Reichstett

SCHULER Georges, Maire
ECKART Patrick, 1^{er} adjoint
DUTT Dominique, 4^{ème} adjointe
GEBEL Christian, Directeur Général des Services

Commune de Vendenheim

SCHWARTZ Pierre, 1^{er} adjoint

Acteurs agricoles

Chambre d'Agriculture d'Alsace

VEIT Céline, Responsable d'équipe énergie et gestion des déchets

Profession agricole

HASSLER Philippe

Énergie

Réseau de Gaz Naturel de Strasbourg

BOCK Roger, Directeur adjoint du développement

Organisation citoyenne

Conseil de Développement de l'Eurométropole de Strasbourg

DOERFER Francis, Membre du CODEV à la Commission énergie

Association Préserver Reichstett Et ses Environs (PREE)

FISCHER Pia, Présidente

Organismes environnementaux

Alsace Nature

EINSELTTER Rolande, Co-pilote groupe local Alsace Nature Mossig et Alsace Nature Eurométropole de Strasbourg
ROSIN Benoit, Représentant

Entreprises voisines

Association d'entreprises des communes de Reichstett, Vendenheim, Bischheim et Hœnheim Commune de Reichstett

ROBIN Éric, Chef de projet Air Products

Porteurs du projet

CVE

DELHOMME Damien, Chef de projet

Animation

Quelia

DELATTE Constant, Concertant
BASOL David, Concertant

Personnes excusées

GRAY Éric, Butagaz
HUSS Régis, Méthaniseur ABH
WERMETTE Benoit, Méthamusau-Lingenheld
Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle
Apiculteurs BERGER
Planète Légumes Fleurs et Plantes

Introduction

Georges Schuler, Maire de Reichstett remercie l'ensemble des participants pour leur présence à cette réunion de travail. Il précise que le projet de CVE fait partie des énergies renouvelables à développer avec le solaire photovoltaïque notamment.

Constant Delatte, Quelia, qui anime la réunion, indique les objectifs :

- ↳ De présenter la démarche de CVE et le projet en réflexion sur la commune de Reichstett,
- ↳ De recueillir les attentes des acteurs du territoire vis-à-vis du projet.
- ↳ De réfléchir ensemble à un dispositif de concertation impliquant les habitants

Ordre du jour

- **Présentation de CVE et CVE BIOGAZ**
- **Présentation du projet CVE à Reichstett**
 - Intrants et traitements
 - Valorisation énergétique
 - Filière d'épandage de l'engrais organique
 - Foncier
 - Logistique
- **Présentation du dispositif de concertation**
 - Calendrier
 - Modalités
 - Présentation du dispositif d'information
- **Questions / Réponses autour du projet**



Présentation de CVE Biogaz

↳ L'entreprise CVE

Producteur indépendant français d'énergies renouvelables

CVE, entreprise à mission, est un producteur français indépendant d'énergies renouvelables intégré sur tout la chaîne de valeur



Nous cherchons, dans chaque projet, à répondre aux besoins énergétiques des entreprises, des collectivités et du monde agricole, tout en contribuant à limiter l'impact des activités humaines sur le climat.



Solaire



Biogaz



Hydrogène



Développement



Financement



Construction



Exploitation



Achat & vente d'énergie



Damien Delhomme, CVE, présente l'entreprise créée il y a 15 ans par 3 associés pour maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de ses productions basées sur les énergies renouvelables et l'hydrogène.

Reconnue entreprise à mission, CVE a pour objectif de diminuer l'impact environnemental de la production d'énergie, mais aussi à en améliorer l'impact humain et social.

Entreprise à mission, notre raison d'être :
« Mettre l'humain et la planète au cœur de l'énergie de demain »



Face à un triple enjeu écologique, géopolitique & économique...

- Urgence climatique**
- Souveraineté énergétique**
- Coût et volatilité des prix**



➔ Les apports du biométhane

CVE indique qu'afin de répondre aux enjeux climatiques, de souveraineté énergétique et de coût de l'énergie, le biométhane représente un élément de réponse majeur. Il constitue une alternative énergétique compétitive à l'heure où les prix du gaz varient fortement notamment en période d'instabilité géopolitique.

Le biométhane en France, un puissant levier pour répondre à ce triple enjeu



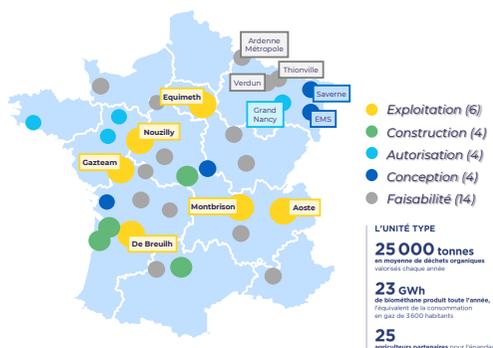
CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023

Une unité de méthanisation de 1,2GW représente 130 000 tonnes de CO₂ évitées par an. Au-delà de ses effets bénéfiques pour l'environnement, le coût de production du biogaz est stable et offre des garanties à long terme pour les futurs consommateurs.

➔ CVE Biogaz

Un ancrage territorial fort

Notre parc est en pleine croissance



10 unités en exploitation & en construction	150 GWh Production moyenne en année pleine
450 Clients producteurs de déchets	150 kt/an Capacité de traitement des déchets organiques
40 000 tCO₂eq * Émissions de GES évitées	
400 Agriculteurs partenaires	55 000 ha Sous plan d'épandage des digestats

L'UNITÉ TYPE
25 000 tonnes de matières de déchets organiques valorisés chaque année
23 GWh de biométhane produit toute l'année, l'équivalent de la consommation en gaz de 1600 habitants
25 agriculteurs partenaires pour l'épandage

*Compilation des résultats issus de DIGES (ADEME) sur les unités de méthanisation CVE Biogaz. Les émissions de GES comprennent l'empreinte carbone de chaque centrale comparée avec l'empreinte carbone existante. Par exemple, 1 kWh de biométhane produit permet d'éviter 227 gCO₂ de gaz naturel en France.



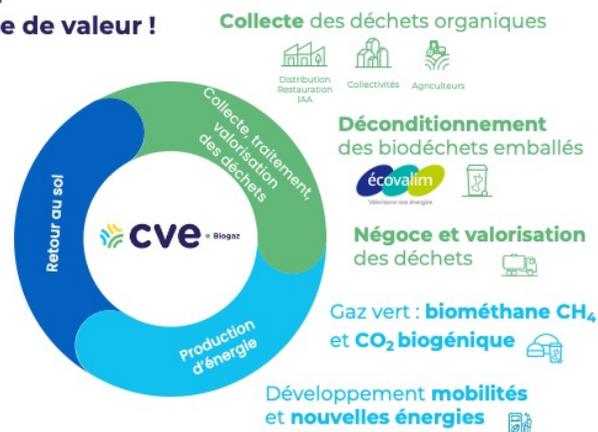
Maîtriser toute la chaîne de valeur

La volonté du groupe CVE est de maîtriser toute la chaîne de valeur de la méthanisation : collecte, traitement, valorisation matières et énergie.

Un acteur intégré... ...sur toute la chaîne de valeur !



Production d'**engrais et fertilisants naturels, épandage et suivi agronomique** des sols



CVE Biogaz est représenté dans 8 grands pôles de France et opère déjà 10 sites de méthanisation en exploitation. Le projet CVE Eurométropole Nord s'inscrit dans le pôle Nord-Est CVE avec une équipe dédiée.

L'équipe Nord-Est

Damien Responsable développement projets	Jean-Philippe Responsable commercial matières organiques
Audrey, Pauline, Clément, Martin Etudes & développement	Valentin Responsable nouveaux projets
Eric Responsable activité REGENER (Service agronomique)	



Référence

EQUIMETH
mise en service 2021

250 Nm³/h – 25 GWh

25 000 t/an
Biodéchets, fumier équin, issues de céréales, graisses

1 500 ha /an épandus
20 exploitations agricoles partenaires

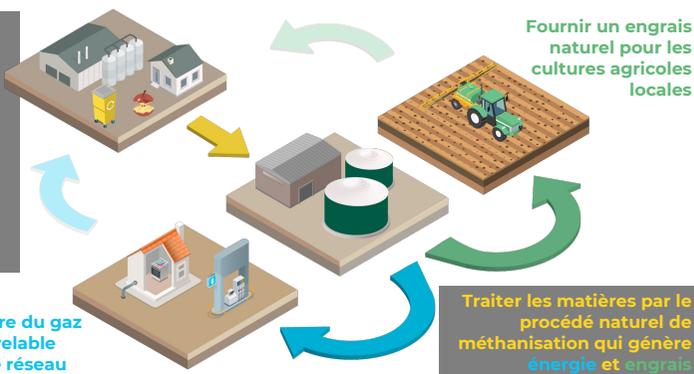
CVE Equimeth en service depuis 2 ans.

Présentation de CVE Eurométropole Nord

Le principe de la méthanisation

Une filière nouvelle pour l'économie circulaire de l'Eurométropole de Strasbourg

Collecter les sous-produits organiques des filières alimentaires locales (restauration collective, restes de repas, invendus, production alimentaire)



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 25

Le principe de méthanisation a une triple valeur ajoutée pour territoire :

- Traitement et valorisation de matières organiques
- Production de gaz renouvelable pour le réseau local, en substitution du gaz fossile consommé sur le territoire
- Production d'un engrais organique naturel pour les cultures agricoles locales, en substitution des engrais fossiles consommés par les agriculteurs du territoire.

Valoriser localement la matière organique du territoire

CVE s'inscrit dans la relocalisation des productions, la maîtrise des coûts et la réduction des impacts environnementaux

Dès 2024, toute matière organique devra être triée

Aujourd'hui, il y a encore des quantités importantes de matières organiques, qui sont peu valorisées localement



Maximum 30 000 tonnes/an de matières organiques seront valorisées par CVE.
< 1h c'est le temps de trajet moyen de collecte auprès des entreprises et collectivités locales

CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 29

CVE souhaite valoriser des matières organiques qui ne sont actuellement pas ou peu valorisées localement. Dès 2024, la législation imposera que toute matière organique doit être valorisée. L'Eurométropole de Strasbourg a déjà mis en place ce dispositif, et Reichstett compte 17 points de collecte des biodéchets des ménages.

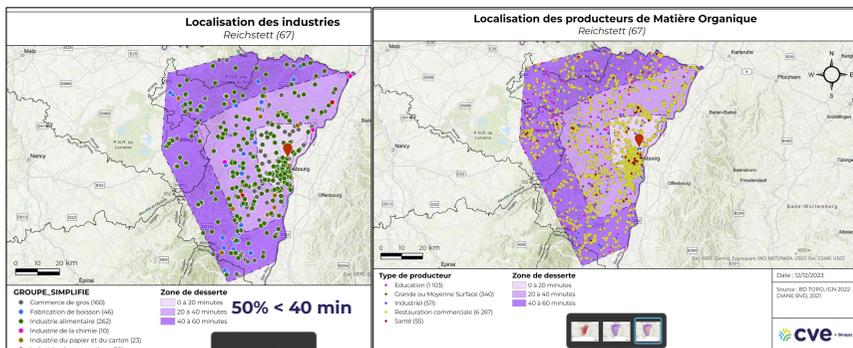
➔ Une méthanisation à l'échelle du territoire

Valoriser des matières déjà présentes sur le territoire

CVE Eurométropole Nord propose de valoriser jusqu'à 30 000 tonnes de matières par an issues du territoire : restes de repas, restauration collective, entreprises alimentaires, etc. M. Delhomme précise que CVE valorisera la matière organique déjà présente sur le territoire et ne produira pas de matière supplémentaire pour son méthaniseur.

Origine des matières organiques

Une biomasse grandement disponible et multiple



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023

30

M. Delhomme indique sur ces cartes les producteurs de biomasse présents sur le territoire. Il précise que CVE ne s'installe que s'il y a des matières qui ne disposent pas de filières de traitement :

- Le Schéma régional Biomasse de la région Grand-Est (données 2019, publiées en 2021) identifie un gisement de 100 000 tonnes de matières organiques par an qui ne sont pas déjà valorisées au sein de l'Eurométropole de Strasbourg.
- Céline Veit, Chambre d'agriculture d'Alsace, indique qu'une partie des matières organiques du territoire sont déjà traitées par d'autres unités de méthanisation par exemple celle de Marlenheim.
- Damien Delhomme ajoute que CVE ne vient pas affaiblir les activités existantes, et privilégie un travail en partenariat avec les acteurs de la filière (avec qui il est en contact et qui sont invités à cette réunion) pour éviter la concurrence entre eux, y compris avec la méthanisation de Lingenheld (initialement agricole) et qui prévoit de doubler sa

capacité de valorisation (actuellement entre 15 000 et 20 000 tonnes par an).

Damien Delhomme explique que la réglementation européenne permet de traiter des matières issues d'Allemagne mais CVE n'a pas étudié cette possibilité. Le dossier ICPE de CVE ne comptera que des matières du territoire français. Dans le cas où CVE souhaiterait intégrer des matières allemandes, il faudra déposer un dossier complémentaire avec une nouvelle période de consultation.

Synthèse des gisements de la ration



CVE 14/11/2023

→ 50% du BMP sécurisé

31

Sécurisation des matières

Damien Delhomme explique qu'il existe deux formes de sécurisation de la matière : un contrat ou une promesse. 50% des matières sont ainsi sécurisées à ce jour distinctement du projet CVE Territoire de Saverne à Steinbourg, ce seront 2 unités indépendantes en termes de biomasse. La majorité des matières qui seront valorisées à Reischttett seront issues d'entreprises alimentaires, plus précisément de la filière viande à la

différence de Steinbourg, même si les rayons d’approvisionnement se recoupent comme le souligne Céline Veit.

CVE développe également une activité de négoce pour proposer les matières sécurisées à d’autres unités en attendant d’être en activité et de pouvoir les valoriser.

M. Schuler, maire de Reischttett, demande si la matière organique issue des points d’apports volontaires des ménages sont compris dans les réflexions de CVE. Damien Delhomme explique qu’elles ne sont pour l’instant pas comptabilisées car soumises au code du marché public.

La collecte des matières

Le modèle de CVE prévoit une distance maximale de collecte équivalente à 1h de route en camion. Il s’agit d’un cercle maximum de collecte, en moyenne, CVE récupère les matières situées entre 20 et 30km de distance, Strasbourg y compris.

L’association Alsace Nature craint que les méthaniseurs agricoles soient affectés si un manque d’intrants devaient arriver. M. Delhomme explique que 100 000 tonnes de matières organiques sont disponibles au sein de l’Eurométropole de Strasbourg (à environ 20 minutes en camion) et sont non valorisées par les méthaniseurs agricoles.

➔ Le déconditionnement des matières

Traitement des emballages dans les restes alimentaires

Plusieurs participants ont souhaité avoir des précisions sur le processus de déconditionnement prévu par CVE, pour séparer la matière organique des emballages. CVE explique utiliser une technologie approuvée sur plusieurs sites de méthanisation en France. Les emballages sont pressés afin de récupérer le maximum de matière organique sans avoir recours au broyage qui génère des morceaux de plastiques.

Respect de la qualité

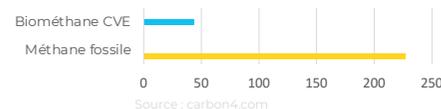
Cette technologie permet à CVE d’assurer des niveaux stricts sur les indésirables. En effet, le déconditionnement doit respecter le cahier des charges de CVE pour produire un engrais organique de qualité.

Production d’un gaz renouvelable local non fossile

➔ Le biométhane, une source d’énergie renouvelable issue du territoire

Production d’un gaz vert pour réduire les émissions de CO₂

CVE va produire un biométhane qui réduit de 80% les émissions de CO₂



Une production de gaz à coût maîtrisé

(coûts de production du biométhane peu dépendants du marché mondial fluctuant)



250 Nm³/heure de biométhane

chauffage, eau chaude et cuisson de

7 500 habitants

ou 100 bus urbains

⇒ Jusqu’à 10 000 tonnes de CO₂/an évitées



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023

CVE produira du gaz méthane équivalent au gaz de ville, issu de sources renouvelables non fossiles, équivalent à la consommation de gaz de 7 500 habitants.

Sur une unité de méthanisation, la production de biogaz est issue de la dégradation de la matière organique par les micro-organismes en l’absence d’oxygène. CVE procède à l’épuration (séparation des gaz) du biogaz pour obtenir une concentration maximale en biométhane. CVE

produira du gaz en continu et disposera d'un temps de stockage tampon d'environ 2 à 3 heures.

L'impact carbone de la production de méthane par méthanisation est ainsi divisé par 5, en comparaison avec le méthane fossile. Dans ce calcul de l'impact carbone, le calcul du transport entrant et sortant des matières est pris en compte.

Injection du biométhane dans le réseau de Strasbourg (R-GDS)

Valorisation du BioCh4



**+ 300m du réseau MPC RGDS
+ 300Nm3/h Largement FAISABLE cf RGDS**

Réseau MPC : Réseau de Distribution dont la pression normale de service est comprise entre 6 et 20 bar.

34

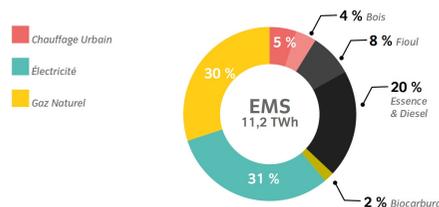
Le site d'implantation de CVE Eurométropole Nord se situe à 300m du réseau R-GDS à pression moyenne (16 bars) qui distribue ensuite le gaz produit par CVE aux consommateurs.

Répondre aux objectifs locaux et nationaux

Produire du Biogaz, c'est :

- Pallier aux énergies fossiles
- Répondre à l'objectif de neutralité carbone 2050

Répartition des consommations d'énergie finale par énergie



La consommation finale de l'EMS est encore fournie majoritairement par des énergies fossiles émettrices de GES



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 35

À l'Eurométropole de Strasbourg

- Le Plan Climat 2030 a pour objectif de **multiplier par 2 la production de Biogaz**, qui s'élève aujourd'hui à 3347 GWh.

Gérard Pol Gili, responsable du département Énergies Renouvelables à l'Eurométropole de Strasbourg, indique que l'objectif de la métropole est de réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Pour cela, l'Eurométropole s'est fixée l'objectif de produire sur place 10% de la consommation de gaz en s'appuyant sur 4 unités de méthanisation (2 sont actuellement en service: Ligenheld et la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau). Le projet de CVE à Reichstett répond ainsi aux objectifs de l'Eurométropole de Strasbourg.

➔ Le contrôle de la production de gaz

Une activité à faible risque

La production de gaz sur site : est-ce dangereux?

- Y a-t-il du gaz stocké sur le site ?

Le **biométhane** n'est **pas stocké sur site**, il est tout de suite **injecté dans le réseau**.

Seul du **biogaz brut** est stocké dans la partie supérieure – le ciel gazeux- des digesteurs sur un **volume limité** (2 à 3 heures de stockage). Ce stockage à très faible pression (< 30 mbar) est réalisé en absence d'oxygène ce qui empêche son inflammation.

La présence d'une torchère : il s'agit d'un **équipement de sécurité**, son fonctionnement peut s'observer en cas de pannes ou de maintenance de l'unité, pour éviter de dégager de CH₄.

Quel sont les risques ?

Les zones à risques sont identifiées (zone ATEX) et des équipements électriques spécifiques sans étincelle sont prévus.

Les centrales de méthanisation sont des Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :

- Elles font l'objet d'un **suivi technique réglementé et contrôlé** par les administrations.
- Elles présentent un risque d'accidentologie **très faible**.
- **Astreinte 24h/24 et 7j/7**



78

La couverture du méthaniseur est constitué d'une double membrane (extérieure et intérieure) sous laquelle le gaz n'est pas sous pression, le risque d'explosion est donc très faible.

Formation du personnel

M. Delhomme explique que le personnel est formé. CVE sous-traite l'exploitation de l'unité à des professionnels et, à long terme, réfléchit à la possibilité d'exploiter en direct certaines de ses unités.

Le fonctionnement de la torchère

L'association Préserver Reichstett Et ses Environs demande combien de fois la torchère fonctionne par an.

Cette question n'ayant pas fait l'objet d'une réponse complète pendant la réunion, CVE précise a posteriori que la torchère, qui fonctionne à flamme non visible, n'intervient qu'en cas de défaillance pour éviter de

rejeter du biométhane à l'atmosphère. En général elle ne s'active qu'exceptionnellement, quelques fois par an, jusqu'à 3% du temps de production.

La production d'un engrais organique naturel de qualité

Un engrais organique de qualité pour les cultures locales

Réduire l'usage des engrais chimiques pour les cultures alimentaires est un défi pour la production alimentaire en regard de la **qualité de l'eau et de l'air**



Jusqu'à 2000 hectares de cultures alimentaires fertilisées

Un apport en matière organique

Des engrais chimiques évités chaque année



L'engrais produit par CVE permet une **relocalisation stratégique de la production en France**

L'objectif de CVE est de substituer les engrais chimiques utilisés par les agriculteurs pour la production alimentaire par des engrais naturels issus des matières collectées localement. CVE a développé la marque Regener qui fournit une solution complète d'épandage d'amendements et fertilisants d'origine organique destinée aux professionnels, agriculteurs et coopératives. Les agriculteurs auront le choix entre un engrais solide, liquide ou brut en fonction de leur besoin.

Le site d'implantation

Les critères d'implantation

- Proximité du réseau de gaz
- Disponibilité du foncier
- Distance aux habitations > 200m
- Accès routier
- À l'intersection de la métropole et du secteur agricole
- Présence d'entreprises alimentaires



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 47

La réglementation française impose d'éloigner un méthaniseur à au moins 200m des premières habitations, à Reichstett les premières habitations se trouvent à plus d'1km (1,4 km précisément).

Le foncier disponible pour CVE se situe sur le site secondaire de l'entreprise Butagaz (excusée pour cette réunion). M. Schuler précise que l'activité de mise en bouteilles de gaz frigorifiques par Butagaz s'est arrêtée et que le PPRT de Butagaz a été retiré puisque l'activité ne présente plus un risque élevé.

Foncier disponible à Reichstett

Le foncier envisagé



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 48

Projets BIOGAZ REGION GRAND EST

Le foncier envisagé



3,8ha en Zone U
Commune de Reichstett
Promesse d'achat signée le : 18/09/23



49

La maîtrise de l'environnement olfactif

Sur les sites CVE

La méthanisation ça sent mauvais?

- Sur l'unité de méthanisation :
 - Les matières odorantes sont livrées en citernes ou camions bâchés et sont **déchargées à l'intérieur d'un bâtiment fermé**.
 - Ce bâtiment dispose d'un **système d'aspiration et de traitement d'air performant (double filtre)**.
 - Seules les matières entrantes non odorantes (issues de céréales) sont stockées à l'extérieur
 - Les matières sont **directement** prêtes à être **intégrées** dans le process (triées à la source)
 - Le processus de méthanisation se déroule par nature, en **espace confiné** (sans contact avec l'air)
 - Le Digestat produit est stable et totalement dégradé
 - 70 à 80 jours de digestion + 8 à 10 mois de stabilisation/stockage
 - Le digestat liquide est stocké dans une cuve fermée, est une matière dégradée, stabilisée
 - Le digestat solide, stocké à l'extérieur, est une matière dégradée, stabilisée, qui ne dégage pas d'odeur
- Sur les parcelles lors de l'épandage :
 - Le digestat solide est inactif
 - Le digestat liquide est appliqué directement au sol par pendillard pour limiter au maximum le contact avec l'air



76



La crainte d'émanation d'odeurs en provenance du site est souvent évoquée au sujet de la méthanisation. M. Delhomme explique que les matières identifiées comme odorantes sont réceptionnées et stockées dans un bâtiment hermétique qui dispose d'un système de traitement de l'air (biofiltre). Le biofiltre est une technologie qui repose sur des micro-organismes qui vont « manger » les mauvaises odeurs, et/ou bien grâce à un lavage de l'air avec une solution liquide adaptée. L'air traité est ensuite libéré à l'atmosphère sans odeurs.

La réglementation oblige CVE à traiter en moins de 48h certaines matières odorantes. Le processus de CVE prévoit un temps de séjour des matières dans le digesteur compris entre 70 et 80 jours. L'objectif est de « vider » la matière des composés organiques volatiles : récupérer le maximum de gaz ce qui la rend la rendre inodore.

Le transport des matières

Le transport des matières est effectué systématiquement en citerne pour les liquides. Pour les matières solides, CVE prévoit des bennes étanches et bâchées sur le dessus afin d'empêcher tout écoulement sur les routes.

Accès à la parcelle et trafic routier

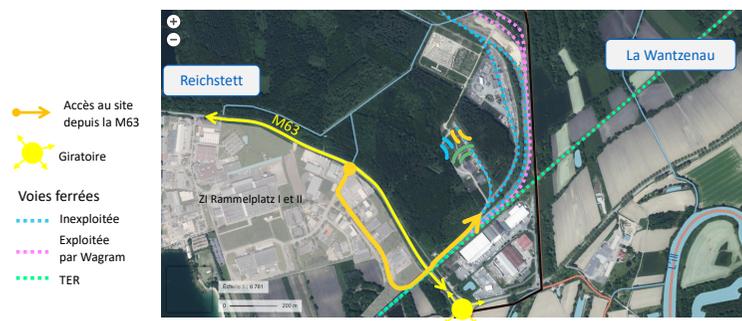
Voies empruntées et horaires de passage

Accès au foncier



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 57

Accès au foncier



cve CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 58

L'association PREE a soulevé l'enjeu du trafic routier, notamment avec la M63 qui est déjà encombrée (30 000 véhicules par jour selon M. Schuler) entre 7h15 et 8h30 le matin et de 16h à 17h30 l'après-midi. L'accès au site de CVE se fera en empruntant la M63 avant d'emprunter le rond-point de

l'embranchement au cœur de la ZI de Rammelplatz puis de rejoindre le site CVE en passant sous la M63.

Suite aux échanges, M. Delhomme explique que CVE est prêt à privilégier les livraisons sur son site après 9h pour fluidifier le trafic, ce qui est de nature à satisfaire les participants. Le site CVE sera lui ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30

Volume du trafic routier

M. Delhomme explique que le passage de camions sera de l'ordre de 5 à 10 camions par jours. Sur les 3 périodes d'épandage dans l'année (1 mois chacune), il est prévu que 7 à 8 camions supplémentaires circulent chaque jour.

La flotte CVE

CVE dispose de sa flotte de transporteurs mais travaille également avec des transporteurs locaux. Concernant les flux dispersés et les moyens de collecte spécifiques, CVE se charge de collecter les matières. Pour les producteurs de matières plus importants, comme avec les entreprises alimentaires, CVE fait appel à des transporteurs agréés.

Réflexion sur l'installation d'une station BioGNV

M. Schuler indique que la zone autour de la M63 pourrait passer en ZFE (Zone à faibles émissions), et s'interroge sur la flotte des camions de CVE. M. Delhomme répond que CVE gère la collecte des matières et privilégiera l'investissement sur des camions BioGNV (Gaz Naturel Véhicule).

M. Delhomme explique que CVE a la possibilité d'installer une borne BioGNV sur son site. En fonction de la demande des transporteurs locaux, CVE pourrait aussi envisager à moyen-long terme d'installer une station BioGNV (c'est par exemple envisagé sur le site CVE Aoste).

Le dispositif de concertation pour le projet CVE Eurométropole Nord

🕒 Calendrier du projet

Une concertation en amont des démarches administratives

Le calendrier du projet

Décembre 2023 :
Groupe de travail



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13
décembre 2023

Ce groupe de travail du 13 décembre 2023 se déroule en amont des études de conception qui conduiront au dépôt du dossier auprès de l'État. CVE a décidé d'engager un processus d'information et de dialogue volontaire (cette initiative n'est pas réglementaire) en amont de la demande d'enregistrement ICPE prévue pour mi-2024.

Organisation et principes de la concertation

✓ Offrir un espace d'échanges et de dialogue au service de l'intérêt collectif

Aujourd'hui

- ✓ 1^{ère} réunion du groupe de travail
- ✓ Exprimer les attentes

Avant le dépôt du dossier

- Apporter des réponses, s'engager



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13
décembre 2023

Dépôt du dossier ICPE

Le dossier ICPE de CVE sera soumis à une consultation publique. L'association Alsace Nature s'interroge sur période de la consultation publique qui intervient tardivement. M. Delatte précise que les services de l'État organisent la consultation publique pendant leur instruction du dossier donc en effet après la conception du projet et le dépôt des demandes d'autorisations.

La société CVE a fait le choix d'ouvrir volontairement un espace de dialogue en amont pour échanger avec les acteurs du territoire et identifier les enjeux à prendre en compte, et au besoin de s'engager sur certaines mesures.

➔ Moyens d'informations et de dialogue avec les entreprises

Définir des modalités avec les entreprises voisines

Informer les entreprises voisines

- Réunion d'information dédiée aux entreprises
- Visite d'un site en fonctionnement
- Autre information?



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 62

Entreprises voisines



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 63

Constant Delatte explique que CVE a contacté l'association d'entreprises des communes de Reichstett, Vendenheim, Bischheim et Hoenheim afin d'organiser une réunion. Éric Robin, représentant de l'association à la

réunion explique que l'association, encore en construction, a cette même volonté de communication entre entreprise et avec les citoyens. Il est donc convenu que CVE et l'association d'entreprises reprennent contact pour fixer les modalités d'une rencontre avec les entreprises voisines.

Un participant s'interroge sur la distance réglementaire de 200m des habitations et la présence d'entreprises situées à proximité. Damien Delhomme explique que l'ICPE encadre cela et que l'unité de site se situe très en dessous des régimes Seveso liées aux autres activités du secteur.

Informer les habitants

Définition d'un périmètre d'information

Comment informer les habitants ?

- Un site très éloigné des habitations (réglementation 200m.)
- Périmètre d'information à définir
- Organisation d'une permanence publique ?



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 64

M. Delatte explique que le site se situe à plus d'1km des habitations de Reichstett, et à plus de 3km pour la commune de La Wantzenau. Le périmètre d'information retenu par le groupe de travail est celui de la commune de Reichstett en considérant notamment que l'information pourra circuler au-delà de la commune.

Une réunion publique début 2024

M. Delatte demande aux participants quel est le moyen de dialogue le plus adapté pour ce projet à Reichstett. L'idée de tenir une permanence d'information n'a pas été retenue, notamment par l'association PREE. Le dispositif retenu majoritairement par les participants est celui de l'organisation d'une réunion publique par CVE au premier trimestre 2024. M. Schuler ajoute que depuis les expériences de forage liées à la géothermie profonde, les habitants ressentent le besoin d'être informés.

Les moyens d'information numérique en réflexion

- Site internet dédié au projet
- Une adresse mail dédiée au projet :

 contact@cve-eurometropolenord.alsace



CVE Eurométropole Nord, une démarche d'économie circulaire par la méthanisation pour répondre aux enjeux environnementaux



CVE Eurométropole Nord – Groupe de Travail – 13 décembre 2023 31

CVE a prévu la mise en place :

- d'un site internet dédié au projet qui centralise les informations, ainsi que les actualités liées à la concertation (annonces, comptes-rendus de réunion, etc.). Il sera mis en ligne début janvier.
- une adresse mail dédiée au projet pour contacter CVE à tout moment : contact@cve-eurometropole-nord.alsace

La commune propose de relayer l'invitation de CVE aux habitants pour la réunion publique et à envoyer leur question en amont à CVE.



Gouvernance citoyenne et portage du projet

Marc Hoffsess, conseiller eurométropolitain, s'interrogea sur la possibilité d'inclure des habitants ou des collectivités dans la gouvernance du projet. CVE se dit totalement favorable à l'ouverture du capital du projet aux acteurs du territoire (citoyens, industriels, collectivité) et tient à partager les retombées économiques de l'activité.

Cependant, M. Delhomme précise qu'il est généralement plus simple d'intégrer des collectivités que des citoyens, notamment en raison des aspects techniques du projet qui peuvent rendre cela complexe à appréhender. Sur le site CVE Équimeth en Ile-de-France, la SEM IDF Energies a investi à hauteur de 10% dans le capital du projet. À Aoste, la commune d'Aoste et la communauté de communes ont investi au total à hauteur de 20% dans l'activité de CVE sur la commune.

Conclusion

Cette réunion a permis de présenter le projet CVE aux acteurs du territoire présent et de répondre aux questions posées. Différents enjeux ont pu être souligné auxquels CVE souhaite tenir une attention particulière (Accès au site, disponibilité de la biomasse, le plan d'épandage, information des entreprises voisines et des habitants de Reichstett). CVE est joignable à tout moment :



Damien DELHOMME
Responsable Développement Projet NORD EST
damien.delhomme@cvegroup.com
06.16.56.95.02

<https://cve-eurometropole-nord.alsace>
contact@cve-eurometropole-nord.alsace